

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	88 (1959)
Heft:	9
Rubrik:	Brevet de capacité pour l'enseignement primaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire

Dans sa séance du 20 juillet, la Commission cantonale des études a, au vu des résultats des examens, décerné les brevets suivants :

Avec la mention *très bien* : à MM. Hermann Baeriswyl, de St-Ours ; Francis Chappuis, d'Estavayer-le-Gibloux ; François Favre, de Rue ; Henri Fragnière, de Fribourg ; Nicolas Genoud, de Châtel-St-Denis ; Marcel Crottet, de Portalban ; Heinz Jost, de Winigen ; Markus Rappo, de Bösingen ; Peter Riedo, d'Alterswil ; Walter Siegenthaler, de Schangnau ; M^{lles} Liliane Antille, de Chalais ; Marie-Antoinette Ayer, de Romont ; Marie-Thérèse Frossard, de Romanens ; Evelynne Gard, de Bagnes ; Nicole Guillod, de Vully-le-Bas ; Madeleine Knubel, de Zweisimmen ; Denise Lugrin, de Middes ; Noëlle Luyet, de Sion ; Paule Morand, de La Tour-de-Trême et Le Pâquier ; Gemma Mollard, de Mannens ; Marie-Jeanne Monney, de Fiaugères ; Monique Pasquier, de Maules ; Myriam Pauchard, de Léchelles-Chandon ; Anita Ramuz, de St-Aubin ; Gisèle Schmoutz, de Romont ; Odette Wantz, de Genève ; Frieda Burri, de Malters ; Sylvia Carrara, de Bienne ; Marianne Corpataux, de Tinterin ; Greti Etter, de Ried ; Marie-Thérèse Sixer, de Hägglingen ; Marianne Schmutz, d'Ueberstorf.

Avec la mention *bien* : à MM. Francis Corpataux, de Matran ; Jean Devaud, de Porsel ; Georges Gamy, d'Ecuvillens ; Marius Mornod, de Villaranon ; Reynold Pauchard, de Russy ; Lucien Pharisa, d'Estavannens ; Maurice Reynaud, de Posat ; Peter Bachmann, de Röthenbach ; Leonhard Jeckelmann, de Fribourg ; M^{lles} Denise Charrière, de Romanens ; Brigitte Carrard, de Font et Estavayer-le-Lac ; Jeanine Juriens, de Villars-le-Terroir ; Juliette Joye, de Montagny-la-Ville ; Denise Pauchard, de Fribourg ; Michelle Rey, d'Aumont ; Edith Wolhauser, de Heitenried ; Liliane Neuhaus, d'Oberschrot.

Avec la mention *satisfaisant* : à MM. Raphaël Chassot, de Fribourg ; Bernard Currat, de Fiaugères ; Michel Fragnière, de Gumevens ; Paul Macherel, de Chénens ; Claude Oberson, de Maules ; Gilbert Papaux, de Treyvaux ; Louis Roulin, de Forel ; Winfried Brügger, de St-Antoine ; Pius Lehmann, de Schmitten ; M^{lles} Yvonne Blein, de Gumevens ; Edith Gremaud, d'Echarlens ; Reine Michel, de La Corbaz ; Maria Villard, de Châtel-St-Denis.

Le Brevet pour l'enseignement des travaux manuels féminins a été conféré à M^{lles} Blanche Conus, de Vuarmarens ; Denise Dunand, de Vaulruz ; Bernadette Gobet, de Villarsel-le-Gibloux ; Claire-Lise Javet, de Vully-le-Bas ; Bethli Lehmann, de Büchslen ; Rachel Mettraux, de Neyruz ; Vérène Mosimann, de Hasle ; Anne-Marie Nicolet, de Villarimboud ; Cécile Oberson, de Maules ; Maria-Pia Poggia, de Maggiora (Italie) ; Marguerite Rouiller, de Sommentier ; Helga Sahli, de Wolhen ; Ruth Schaller, de Bösingen ; Hanny Zurchen, de Trubschachen.

La Commission des études a de même accordé le diplôme pour l'enseignement dans les écoles enfantines à : M^{lles} Anne-Françoise Bonvin, d'Icogne-Lens (VS) ; Marie-Paule Collomb, de Portalban ; Christine Dématraz, de Broc ; Roselyne Favre, de St-Barthélemy (VD) ; M^{me} Saint-Damien Hoehn, d'Ernolsheim-Bruche (Alsace) ; M^{lles} Josette Mello, de Malapalud (VD) ; Colette Monnard, d'Attalens ; Josiane Renevey, de Fétigny.